

COMMUNE DE RIVENTOSA
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE (Révision N°1)
1ère insertion

Par arrêté N° 2019-09 du 26 août 2019, le Maire de la Commune de Riventosa a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision de la carte communale sur l'ensemble du territoire de RIVENTOSA, pour une durée de 31 jours : du 24 septembre au 24 octobre 2019.

M. Jean-Philippe VINCIGUERRA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Bastia.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Riventosa le public les jours et horaires suivants :

- le mardi 24 septembre 2019 de 9h30 à 12h00
- le jeudi 3 octobre 2019 de 9H30 à 12h00
- le mardi 15 octobre 2019 de 9H30 à 12H00
- le jeudi 24 octobre 2019 de 9H30 à 12H00

Le dossier de projet carte communale et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Riventosa pendant trente et un jours consécutifs.

Ils seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les mardi, jeudi et vendredi matin de 09h30 à 12h00, ainsi que sur un registre dématérialisé à l'adresse www.registre-dematerialise.fr/1576 qui sera mis à la disposition du public durant le déroulement de l'enquête publique. Les pièces du dossier seront en téléchargement et il sera possible de déposer des observations directement sur le registre dématérialisé.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Riventosa
Rue Saint-Antoine
20250 Riventosa
Téléphone : 04 95 47 01 81
mairie.riventosa@wanadoo.fr

Pour Insertion
Le Maire
M. Marcel CESARI

